

NEGOCIATION SALAIRES WHAT ELSE?

Bref rappel

Le 15 mars, les Organisations Syndicales représentatives de la Branche ont appelé à un arrêt de travail de 2h dans les GPS et à un rassemblement devant le siège du GIE AGIRC ARRCO.

L'interfédérale a été reçue pendant une heure par les Présidences des Conseil d'Administration de l'ARRCO et de l'AGIRC, Messieurs Jean-Louis MALYS (CFDT - collège Salariés) et Frédéric AGENET (collège Employeurs), accompagnés de Monsieur François Xavier SELLERET, Président de l'Association de Employeurs, également Directeur général pour les fédérations et du GIE AGIRC-ARRCO.

Les organisations syndicales ont pu exposer l'ensemble des problématiques se rapportant à la négociation Salariale de Branche à l'issue des deux réunions de 2017, laquelle s'était traduite par une proposition d'accord inacceptable qui ne respectait pas notre CCN.

Les présidents ont affirmé la nécessité de sortir du blocage, demandé à M. SELLERET d'organiser une réunion sur le thème des salaires et de faire en sorte que chacun revienne autour de la table de négociation, ce qui a été acté le 21 mars.

Le 13 avril s'est donc tenue l'ultime séance de négociation sur les minima de Branche.

**⇒ 3 SEANCES DE NEGOCIATION, C'EST UNE PREMIERE
MAIS ÇA LE VALAIT BIEN APRES TROIS ANNEES BLANCHES !**

C'est le fruit de l'action que nous avons mené avec vous tous, salariés de la Branche depuis le début de l'année.

ENFIN UNE PROPOSITION EMPLOYEUR QUI RENOUE AVEC LE DIALOGUE SOCIAL.

- ☞ **2,02% pour les RMMG 1A-1B-2A (classes 1 et 2)**
 - ☞ **0,6% pour les autres RMMG, classes et niveaux**
- Et tout cela avec application de la clause de garantie de 85% sur les salaires réels, donc dans le respect de notre convention collective.**

**Face aux enjeux, notre action et votre mobilisation ont porté leurs fruits
Soyons humbles, si ce n'est pas une grande victoire...
... c'est un peu d'eau pour réamorcer la pompe !
Une année blanche c'est une année de perdue...**

